

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1068

11 mars 2011

(11-1241)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 9 mars 2011, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

1. Appui à la participation aux réunions du Codex Alimentarius

2. Grâce à des ressources fournies par le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), l'IICA met en œuvre un projet d'appui à ses pays membres aux fins de leur participation aux réunions du Codex Alimentarius.

3. Les ressources destinées au volet actuel de ce projet proviennent à 75 pour cent du Département de l'agriculture des États-Unis et à 25 pour cent de l'IICA. Ce projet est considéré comme un fonds concurrentiel car les ressources disponibles permettent de soutenir quelques pays peu nombreux par comité.

4. L'objectif du projet est de soutenir la participation active et le renforcement d'intérêts régionaux. C'est pourquoi le projet appuie les initiatives que le Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes peut mener à cette fin.

5. Actuellement, la mise en œuvre du projet porte sur le troisième volet, qui concerne les comités sur l'hygiène des aliments, sur les additifs alimentaires, sur les contaminants dans les aliments, sur les résidus de pesticides et sur l'étiquetage des denrées alimentaires. Le quatrième volet a déjà été annoncé aux pays et concerne les comités sur les fruits et légumes frais, sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, et sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime. Les travaux consacrés à ce quatrième volet seront menés jusqu'à la fin de 2011, qui sera la troisième année au cours de laquelle un appui a été fourni pour que les pays participent à différents comités du Codex (voir le tableau).

6. Outre qu'il facilite la participation aux comités, le projet se fonde sur les guides IICA de bonnes pratiques pour la participation et organise, en complément, des cours biannuels sur le

processus d'établissement de normes du Codex. Ainsi, les pays disposeront, à partir de cette année, du manuel de gestion des comités et sous-comités du Codex pour le renforcement institutionnel. Cela permet de compléter la participation active par le renforcement de capacités.

Projet de promotion de la participation des Amériques au Codex Alimentarius
Pays bénéficiaires de l'initiative

Comité	Date	Lieu	Pays bénéficiaires
Fruits et légumes frais	Octobre 2009	Mexique	Uruguay, Paraguay, République dominicaine et Jamaïque
Nutrition et aliments diététiques ou de régime	Novembre 2009	Allemagne	Bolivie, Costa Rica et Paraguay
Hygiène alimentaire	Novembre 2009	États-Unis	Bolivie, Guatemala, Jamaïque, Nicaragua et Uruguay
Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	Mars 2010	Australie	Belize, Colombie, Dominique, Équateur, El Salvador, Panama, Pérou et Uruguay
Principes généraux	Avril 2010	France	Colombie*, Guatemala, Pérou, République dominicaine et Uruguay
Résidus de pesticides	Avril 2010	Chine	Équateur, Guatemala, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay
Contaminants dans les aliments **	Avril 2010	Turquie	Argentine, Colombie, Costa Rica et Pérou
Hygiène alimentaire	Novembre-décembre 2010	Ouganda	Chili, Costa Rica, Nicaragua, Pérou et Uruguay
Additifs alimentaires	Mars 2011	Chine	Costa Rica, Sainte-Lucie, Colombie, Pérou
Contaminants dans les aliments	Mars 2011	Pays-Bas	Pérou, Costa Rica, Barbade, Nicaragua
Résidus de pesticides	Avril 2011	Chine	Jamaïque, Équateur, Uruguay Colombie
Étiquetage	Mai 2011	Canada	Dominique, Uruguay, Panama, Bolivie
Fruits et légumes frais	Mai 2011	Mexique	À déterminer
Inspection et certification	Octobre 2011	Australie	À déterminer
Nutrition et aliments diététiques ou de régime	Novembre 2011	Allemagne	À déterminer
Hygiène alimentaire	Décembre 2011	États-Unis	À déterminer

* La Colombie était un des pays sélectionnés pour participer à la 26^{ème} réunion du Comité du Codex sur les principes généraux mais le délégué n'a pas pu effectuer le voyage.

** Lors de la 4^{ème} réunion du Comité sur les contaminants, le trafic aérien était paralysé à cause d'un nuage de cendres et nous avons donc été contraints de suspendre notre participation à cette réunion.

7. Pendant la mise en œuvre du projet, l'IICA peut formuler à l'avance quelques conclusions sur ce type de projets:

- a) L'appui à la participation active à des instances internationales (dans ce cas, le Codex Alimentarius) doit être lié au renforcement des capacités.
- b) Les pays doivent "mériter" leur droit d'assister aux réunions en rendant des comptes et en indiquant les effets produits; dans le cas contraire, les incidences des ressources utilisées peuvent être minimales.
- c) Une structure minimale au niveau national (comité du Codex) permettant de tirer profit de telles initiatives est indispensable.
- d) L'échange de données d'expérience entre pays dont les niveaux de développement des institutions est différent est extrêmement efficace et aide à accélérer les processus de changement et d'autonomisation dans les pays qui font leurs premiers pas.
- e) En raison des changements politiques et institutionnels effectués dans les pays, il est nécessaire de fournir, au moins tous les trois ans, une formation sur les questions internationales car le renouvellement du personnel est tel que de nouveaux agents inexpérimentés sont nommés en remplacement de ceux qui ont été formés auprès de la représentation de leur pays.
- f) Compte tenu des caractéristiques de certains pays, il est indispensable de mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités au niveau régional.

8. Nous espérons disposer de ressources supplémentaires afin de poursuivre la mise en œuvre du projet, pour stimuler non seulement la participation active aux réunions, mais aussi le renforcement des capacités. Pour en savoir plus, prière de prendre contact avec: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins) ou erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

2. Symposium sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires

9. L'IICA a organisé, par l'intermédiaire de son Bureau en Uruguay, du Programme SAIA et du Programme concernant les entreprises agroalimentaires et la commercialisation, et conjointement avec le Comité vétérinaire permanent des pays du Cône Sud (CVP) et l'Université de Nebraska-Lincoln, un symposium sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires d'origine animale, tenu le 15 février 2011 à Montevideo (Uruguay). Les participants étaient au nombre de 307. Pour en savoir plus, prière de prendre contact avec: Lourdes.fonalleras@iica.int (Lourdes Fonalleras).

3. Module concernant le leadership dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires

10. Le troisième module de la deuxième série d'activités du programme de leadership à l'intention des cadres dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ELFS) auquel 34 jeunes cadres de 20 pays et dix mentors ont participé, s'est déroulé à Bogotá (Colombie) et a été organisé par l'IICA conjointement avec l'Université du Minnesota et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Pour en savoir plus, prière de prendre contact avec: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins) ou ana.cordero@iica.int (Ana Marisa Cordero).

4. Appui au groupe chargé des questions SPS dans le cadre de l'intégration de l'Amérique centrale

11. L'IICA continue de fournir un appui aux pays d'Amérique centrale aux fins des réunions du sous-groupe chargé des questions SPS dans le cadre de la série de négociations de l'Union douanière centraméricaine. À ces réunions, l'IICA a soutenu l'élaboration et la révision de propositions de textes réglementaires en vue du Règlement centraméricain s'agissant de divers sujets, tels que les bonnes pratiques d'hygiène concernant les produits non transformés. Les propositions sont envoyées à l'OMC par les pays pour faire l'objet d'un débat public. Pour en savoir plus, prière de prendre contact avec: Alejandra.diaz@iica.int (Alejandra Diaz).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires
<http://www.infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
